



Edito

GOUVERNER, C'EST L'HONNÊTÉTÉ POLITIQUE

Et travestir l'histoire, c'est donner une impression d'inexactitude ou de rejet des faits de l'époque. Certes la recherche permanente depuis des décennies permet de préciser, d'affirmer ou d'infirmer certains faits dans des épisodes historiques mais de-là à en conclure que les époques puissent se ressembler, c'est autre chose.

C'est pourtant ce qu'a fait le président de la République très mal élu et de surcroît, sans suffisamment de godillots (c'est ce qu'il dit) pour nous refaire le quinquennat autoritariste précédent. S'appuyer sur une partie de l'histoire marquée par des dizaines de millions de morts, un pays envahi et sous le joug du fascisme et de la haine, et nous dire que nous sommes dans la même situation avec la guerre en Ukraine, est une escroquerie tant politique, qu'intellectuelle et morale. Nous présenter son Conseil National de la Refondation (CNR) revient à mettre dos à dos sa "nouvelle méthode" de gouverner et faire de la politique au programme du Conseil National de la Résistance, sorti de la guerre.

C'est faire penser que les situations sociales, économiques et politiques seraient les mêmes aujourd'hui qu'après quatre ans de guerre et d'occupation. Pour preuve, son interview dans la presse quotidienne régionale du 3 juin dernier dans laquelle il dit : "Nous sommes dans une ère historique qui impose de changer profondément de modèle et la guerre

est là". Un vrai moment solennel empreint d'histoire et de dramaturgie, comme une vraie pièce de théâtre qui mêlerait espoir et progrès social en faisant référence à l'histoire et ses conquêtes pour les travailleurs.

Pour beaucoup de personnes, c'est surtout un grand moment de flou, de confusion sur les enjeux et la suite. Ce n'est pas un programme politique et social progressiste qui va être discuté dans cette "refondation" mais bien l'application de son propre programme économique et de casse sociale pour les cinq ans à venir.

Les thèmes sont déjà définis et comme avec les grands débats après le mouvement des gilets jaunes et dans les conférences sociales, les conclusions sont déjà faites. Quelques modifications à la marge et l'affaire sera pliée. Faut-il s'engouffrer là-dedans, si la CGT est invitée ? Je ne pense pas. Il sera certainement plus intéressant d'aller expliquer à la population ce qu'est vraiment cette stratégie qui ne sert que l'appareil politique de Macron. Ce n'est pas un semblant de démocratie dite "participative" qui changera les choses.

Ils tenteront d'expliquer le bien-fondé des réformes à venir, que c'est pour notre bien et l'avenir du pays, que l'activité économique doit prospérer, que les services publics, l'hôpital et l'éducation na-

.../...

Sommaire :

Edito : Gouverner, c'est l'honnêteté ...	P. 1 & 2
Inauguration plaque Pierre Sépard	P. 2 & 4
Prise de parole CH J Cœur 07/06	P. 4 & 5
Prise de parole 10/06 - Psy en colère	P. 5 & 6
Rapport Ouverture Congrès CH G. Sand	P. 7 & 8
AG INDECOSA - 14/06	P. 8 à 10
CDCA - Intervention USR - 13/06	P. 11
CCM - Motion	P. 12



AGENDA

Formation Syndicale UD 18 2ème semestre 2022

- Niveau 2-1ère Partie : 10 au 14 octobre
- Défenseur Syndical - Session 2 : 10 au 14 octobre
- Communication : 17 au 21 octobre
- ATMP Harcèlement moral : 14 au 18 novembre
- CSE Prise de Mandat : 21 au 25 novembre

Pensez à déposer vos congés éducation
auprès de vos directions **un mois avant le stage**
et informez l'UD de votre participation.

Les congés payés :
un acquis obtenu en 1936
par la lutte syndicale !

tionale doivent être transformés en profond, qu'allonger le temps de travail est nécessaire et qu'ils ne peuvent rien faire pour l'augmentation des salaires. Tout cela sera repris en boucle par la majorité et par les commentateurs dans toutes les presses. Continuons à démonter leurs annonces par nos arguments et nos propositions.

Dernier point sur ce sujet quand Macron dit : "Pourquoi ce clin d'œil au Conseil National de la Résistance ?", c'est s'attacher à ce que la CGT et le PCF, historiquement très impliqués à l'époque et dans la mise en place du programme "Les Jours Heureux" du vrai CNR, s'intéressent à cette supercherie.

Peut-être veut-il également passer outre le parlement avec une consultation qui tordrait le bras aux députés progressistes qui s'opposeraient à ses politiques néfastes ? Peut-être une méthode pour affiner sa stratégie envers les députés Républicains et RN pour pouvoir trouver une majorité plus régulière, qui ne dirait pas son nom, sans tomber dans la négociation systématique et des compromis qu'il ne supporte pas ? Peut-être est-ce une stratégie pour mettre le RN en avant comme force de proposition avec ou contre la macronie ? Il est vrai que le bilan des cinq dernières années montre à quel point le combat contre les idées fascistes, racistes et d'exclusion du RN a été couronné de succès. Les résultats parlent malheureusement d'eux-mêmes.

Ce qui pouvait passer pour un accident voilà des années est devenu un vote d'adhésion dans nombre de têtes. La mise en place de politiques régressives depuis 40 ans, la stigmatisation systématique des étrangers, de la religion musulmane, des personnes qui fuient la guerre et la faim dans certains pays font apparaître un terrain très fertile pour les partis politiques comme le RN et Reconquête. Macron, le patronat s'en accommodent plutôt bien.

Soyons à l'offensive pour que le slogan "Plutôt Hitler que le Front Populaire" ne revienne au-devant de la scène. Même si l'histoire ne se répète pas, elle bégaye parfois, avec des hommes et des femmes que nous n'attendons pas.

Il existe un camp progressiste élu, c'est un début. Faisons-le progresser et avancer.

Bon courage et bons congés payés.

Sébastien MARTINEAU
Secrétaire Général



Inauguration plaque Pierre SEMARD

Il y a 80 ans, Pierre SEMARD était fusillé par les nazis. En cette année d'initiatives mémorielles, le syndicat CGT des Cheminots de Bourges a inauguré officiellement la plaque Pierre SEMARD le Samedi 21 Mai à 10h30 - Quai N° 1 - Gare SNCF de BOURGES. Cette inauguration a été suivie d'une présentation de l'exposition Pierre Sémard intitulée « Du cheminot ordinaire au militant légendaire » dans la salle du Comité des activités sociales inter-entreprises, Rue de la Moulonnière à Bourges à 11 heures autour d'un moment convivial.



QUI ÉTAIT PIERRE SEMARD ?

Né le 15 février 1887 à Bragny-sur-Saône dans une famille de cheminots. Devenu cheminot lui-même, Pierre Sémard s'engage activement dans le syndicalisme. Il devient le secrétaire général de la Fédération des cheminots CGT en juin 1921, de la Fédération des cheminots CGTU après la scission, puis de nouveau avec la CGT réunifiée en 1936.

En 1939, Pierre Sémard est réquisitionné comme cheminot à la déclaration de la guerre, et doit s'installer avec sa famille à Loches en Indre et Loire. C'est dans cette ville qu'il est arrêté, en octobre 1939, par le gouvernement de l'époque en vertu d'un décret qui interdit le Parti Communiste Français.

Alors que l'armée allemande envahit le pays, Pierre Sémard est maintenu en détention au camp de Gaillon dans l'Eure d'où les autorités de Vichy le livreront plus tard comme otage à l'occupant. Durant sa captivité, Pierre Sémard, malgré son internement, réussit à garder le contact avec les syndicats clandestins, il sera un personnage-phare dans la mobilisation des Cheminots contre les nazis.

Il s'impliqua personnellement dans la nationalisation de la SNCF. Fidèle à ses convictions, il va s'efforcer d'associer promotion du monde du travail et développement d'une entreprise publique. Ses interventions au CA de la SNCF illustreront le syndicalisme de proposition, d'action et d'intervention dans la gestion qu'il veut promouvoir.

Dans le même temps, il poursuit son engagement en faveur de l'éducation syndicale et culturelle en proposant la création de bibliothèques, l'organisation de soirées théâtrales, de visites de musées, d'excursions éducatives...

Homme pacifique, il passera à vie à défendre des valeurs humanistes et internationalistes. Ses emprisonnements dus à son implication contre l'occupation de la Ruhr ou encore de la guerre au Maroc en sont le témoignage.

Le 7 mars 1942, Pierre Semard tombait sous les balles des nazis à l'âge de 55 ans après des années d'incarcération. La vie trop brève de ce militant d'exception fut d'une intensité remarquable, traversant des moments très forts de l'histoire sociale et politique de la première partie du 20ème siècle.

Ses convictions de paix doivent servir de modèle pour faire face à l'actualité inquiétante que nous connaissons...

Texte de Laurent Ziegelmeyer lu par Gehan Lainé, tous les deux membres de la Famille Ferdonnet, pour l'inauguration de la plaque Pierre Semard le 21 mai 2022

Monsieur le maire,
Mesdames et messieurs
Chers amis,
Chers camarades,

Tout d'abord je voudrai vous remercier au nom de notre famille de nous avoir invités à cet événement et nous donner la possibilité de dire quelques mots.

Par bien des aspects, notre famille a des liens directs et indirects avec l'histoire de Pierre Semard.

Tout d'abord beaucoup d'entre nous appartiennent ou ont appartenu à ce grand ensemble qu'est le mouvement ouvrier français dans toutes ses composantes et dans toute sa diversité.

Le premier lien direct que je voudrai faire est celui de la grande famille des cheminots qui est un marqueur fort chez nous.

Pensez donc, l'arrière-grand-père Eugène Ferdonnet, né 1893, de la même génération que Pierre Semard. Il fut un survivant de la bataille du Chemin des Dames. Il était cheminot à Ivry, puis à Châteauroux et Vierzon. Il fut de ces grévistes en 1920, comme Pierre Semard, lors de cette grève historique du rail, par ailleurs durement réprimée.

L'histoire cheminote se poursuit dans la famille avec Pierre Ferdonnet son fils, de tous les combats, militant syndical de longue date ici à Bourges, mais aussi ensuite élu adjoint au maire pendant 18 ans sur cette ville. Mais avant ça il fut déporté, victime de la

répression nazie, Auschwitz, Buchenwald et Flossenbürg. Il sera d'ailleurs avec sa femme Madeleine, un éternel militant du travail de mémoire.

La raison de sa déportation, c'est le deuxième lien de cette famille avec Pierre Semard, la résistance à l'occupant nazi. Je précise bien nazi, car notre grand père n'en voulait pas au peuple allemand il aimait beaucoup ce pays et était actif dans le jumelage de Bourges avec Augsburg.

Je reviens à la résistance ce deuxième aspect qui rapproche cette famille de Pierre Semard. En plus de Pierre, les parents de Madeleine étaient eux aussi très engagés contre l'occupant, Pierre Boiteau, déporté à Buchenwald, où il décéda le jour de ses 45 ans, et son épouse Jane Boiteau.

C'est avec elle que le lien avec Pierre Semard, est le plus fort, le plus direct.

En effet, avant-guerre elle est engagée syndicalement à la CGT et politiquement au Parti Communiste. En 1939, peu de temps après être rentrée aux établissements militaires, elle est licenciée au bout de quatre mois pour reconstitution d'organisation dissoute. C'est le lot de beaucoup de militantes et militants communistes à l'époque. Pierre Semard en fut un exemple parmi tant d'autres, connus et inconnus. Elle participe avec son mari et d'autres valeureux militants à la reconstitution du parti dans le Cher.

Entre 1940 et 1942, elle est très active dans le sou-

tien aux prisonniers politiques et leurs familles notamment par des collectes de fonds mais pas seulement. En effet, elle accueille – son mari est clandestin- avec Camille Berger les familles de militants enfermés au Bordiot, parmi eux Léon Frot menuisier, René Le Gall ouvrier terrassier et bien sûr Pierre Semard, tous les trois fusillés en 1942.

Jane Boiteau sera, elle, arrêtée en 1943 avec son mari, torturée par un certain Paoli puis déportée à Ravensbrück, le même camp où fut envoyée Juliette, la femme de Pierre Semard.

Voilà ce que je pouvais dire aujourd'hui sur le lien qui existe de fait entre Pierre Semard et notre famille, un lien de convictions et de souffrances, de résistances et d'engagements.

N'oublions jamais ce que cette génération a fait et enduré pour que nous puissions vivre dans une société démocratique. Dans beaucoup de familles, il y a eu des héros connus et inconnus. Ils ne le faisaient pas par ambition mais parce qu'ils pensaient leur combat juste.

Nous devons continuer le travail de mémoire, cette cérémonie y contribue, non pas simplement pour se souvenir, mais surtout pour tirer les enseignements de cette période où la France est passée de l'occupation nazie et de la collaboration de Pétain à la libération et au programme du Conseil national de la résistance.

Je vous remercie.



Centre Hospitalier

Jacques Cœur

145, Avenue François Mitterrand

18000 BOURGES

Tél : 02.48.48.49.12

Mail : cgt@ch-bourges.fr

PRISE DE PAROLE LE 7 JUIN 2022 DEVANT LE CENTRE HOSPITALIER J. CŒUR par Armelle PARIS Secrétaire du Syndicat

Aujourd'hui est une journée nationale de mobilisation dans tous les hôpitaux.

La situation n'a jamais été aussi catastrophique et critique dans toute la France.

L'Hôpital voit une dégradation sans précédent des conditions de travail des personnels et une réduction dramatique de l'accès aux soins pour la population.

La population est en danger.

Qu'allons-nous devenir ? Comment allons-nous être soignés ?

Pour les hospitaliers et pour la population, il faut que cela s'arrête !

A Bourges, nous ne sommes pas épargnés. **NOTRE HÔPITAL S'ECROULE AUSSI !**

La pénurie de personnel est énorme. Du jamais vu.

Les collègues, épuisés, maltraités, méprisés partent en série et avec eux leur savoir-faire.

Les services de soins fonctionnent à bout de bras avec des personnels épuisés.

La mobilité et la polyvalence sont imposées au détriment de la santé physique et mentale.

Les personnels sont des pions qu'on "se prête" d'un service à l'autre.

Les personnels subissent du chantage, des pressions...

Les conditions de travail sont dégradées.

Les droits à congés ne sont pas donnés.

Les temps partiels ne sont pas respectés.

Les vacances d'été sont accordées mais à quel prix.

Le sous-effectif dans les services est récurrent.

On renforce certains services mais au détriment des autres.

Des lits et des services ferment par manque de personnels paramédicaux et médicaux. Des spécialités tendent à disparaître.

Alors que nos salaires sont bloqués depuis 2010.

Après la longue période covid et tout ce qu'elle nous a fait endurer avec pour finalité le scandale de la prime

Après les primes pour certains et pas pour les autres même s'ils travaillent dans le même service comme la prime grand âge en gériatrie qui est pour les AS mais pas les IDE ni ASH, la prime urgences réa soins continus pour les IDE mais pas les AS...

Après le Ségur qui soi-disant devait nous sauver... mais qui acte la mobilité, la polyvalence, la prime au mérite, les fermetures de lits, l'inégalité de traitement... Heureusement que la CGT ne l'a pas signé.

Notre gouvernement rajoute encore la prime d'attractivité qui met tout le monde en colère. Les jeunes

diplômés vont toucher un revenu bien plus élevé que les salariés sous statut, impliqués depuis des années au sein de l'établissement et dans la crise du COVID. Cette idée miraculeuse du gouvernement rendrait soi-disant nos métiers « attractifs » !!

Les directions utilisent les réseaux sociaux et annoncent une prime dite « d'attractivité » qui aurait pour objectif de favoriser les recrutements d'aides-soignants et d'infirmiers. 3000 euros pour les AS et 5000 euros pour les IDE qui s'engageraient à travailler une année au sein de certains établissements. Qui va financer cette prime ? L'ARS ? Le CH J Cœur ?

De plus, le gouvernement continue de mettre en place des mesures qui imposent le tri des patients et restreignent l'accès aux soins.

Macron annonce une mission flash qui identifierait les dysfonctionnements. Il se moque de qui ? comme s'il ne les connaissait pas alors qu'il est depuis des années au pouvoir et qu'il n'a rien fait.

Plus les choses vont mal, plus elles sont dénoncées et plus notre gouvernement nous met la tête sous l'eau en continuant sa politique de destruction. C'est dingue.

Mais quand est ce que ce gouvernement va comprendre !

Il faut :

- **Donner des moyens à la hauteur des besoins, c'est vital**
- **Des embauches pour être en nombre suffisant auprès des patients afin de pouvoir s'occuper d'eux correctement et accomplir nos missions de soins**
- **Le remplacement des départs, des arrêts maladies...**
- **L'arrêt des fermetures de lits et la réouverture de ceux fermés**
- **Du respect, l'arrêt de la maltraitance et du mépris**
- **Le respect de nos droits à congés**
- **L'arrêt de la polyvalence et de la mobilité**
- **L'augmentation des salaires avec la revalorisation du point d'indice**
- **La revalorisation des nuits et des week-ends**
- **L'arrêt des primes qui divisent et une égalité de traitement pour tous**



PRISE DE PAROLE LORS DU RASSEMBLEMENT DES PSYCHOLOGUES LE 10 JUIN DEVANT L'ARS DU CHER

La précarité, l'épuisement professionnel, les effets délétères des nouvelles méthodes de management, la virtualisation des relations humaines, auxquels s'est ajoutée dernièrement la crise sanitaire sont autant de facteurs qui participent de la détérioration de la santé mentale des français et par conséquent de l'augmentation de la demande de soins psychologiques.

Et pourtant, en parallèle, on assiste au démantèlement des dispositifs publics de soins : de plus en plus de fermeture de lits, des postes de soignants notamment psychologues non remplacés, pas assez de personnel pour faire face aux nombres grandissant de demandes. Les Centres Médico Psychologiques, pour les enfants comme pour les adultes, sont débordés. Certain type de prises en charge bien que pertinentes cliniquement ne peuvent plus être proposées par manque de personnels et de moyens

(thérapie de groupe, Visite à domicile, séjour thérapeutique). Les conditions de travail des psychologues se dégradent : embauche sur emploi précaire, attaques sur la fonction FIR (temps de Formation Information Recherche, essentiel pour penser nos pratiques), les psychologues n'ont pas vu leur salaire revalorisé et furent exclus du Ségur.

Le président Macron à l'issue des Assises de la psychiatrie et de la santé mentale en septembre 2021, a évoqué la création de 800 postes pour renforcer les CMP. Dans le Cher, où sont-ils ?

Dans le même temps, on oblige les Centres Médico Psycho Pédagogiques pour les enfants et adolescents à réorienter leurs activités essentiellement sur les troubles à spectre autistique ou les troubles neuro développementaux. Sous prétexte de référence absolue aux sciences, visant à l'homogénéisation et

à la protocolisation des pratiques, le risque est que la singularité des sujets et des situations ne soient plus prises en compte, que les CMPP se voient obligés de faire le tri des patients selon le type de trouble et de se réduire à n'être que des centres d'évaluation diagnostique.

A ce propos, l'article 2 de l'arrêté du 10 mars 2021, concernant la mise en place de plateformes de coordination et d'orientation, ne reconnaissant que les méthodes cognitivo-comportementales ou neuropsychologiques, est annulé par le conseil d'état auprès duquel plusieurs recours ont été portés en juillet 2021. Les ministres ont été jugés incompétents à déterminer les conduites thérapeutiques à envisager. Seuls les psychologues du fait de leur expertise le peuvent.

Par ailleurs, des mesures ont été décidées par le gouvernement sans consulter les professionnels, pour favoriser le remboursement des suivis psychologiques dispensés par des psychologues en libéral, c'est ainsi qu'est apparu le dispositif « mon psy ». Mais ce dispositif est loin de répondre aux besoins. Le remboursement ne concernera qu'un nombre limité de séances loin d'être suffisant pour s'engager dans un travail psychothérapeutique, prenant en compte l'individu dans sa complexité et sa globalité, à un tarif dérisoire pour le professionnel. De plus, Cette mesure ne concernera que les patients présentant des troubles anxieux ou dépressifs. Qu'en est-il des patients présentant d'autres troubles psychiques ? Ce dispositif contrevient aussi à la liberté des patients de choisir leur thérapeute.

Lors d'une rencontre à l'ARS, il y a tout juste un an, le 10 juin 2021, la réponse donnée à nos interrogations sur le faible remboursement de la prise en charge psychologique en secteur libéral, fut que cette proposition n'est qu'une première étape. La deuxième étape serait un complément de remboursement par les mutuelles. Faut-il entendre que seules les personnes ayant les moyens d'avoir une mutuelle pourront alors bénéficier de soins. La santé devient-elle un luxe ?

Par la succession de toutes ces décisions, qui émanent pour la plupart du rapport IGAS DE 2019 (sur la prise en charge coordonnée des troubles psychiques) ? nous percevons que l'Etat se désengage de plus en plus de la prise en charge du soin de la

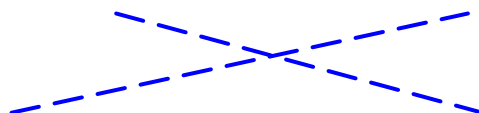
population française. La santé publique pourtant bien commun, devient une marchandise comme une autre, les patients deviennent ainsi des objets de soins. Les hôpitaux sont des entreprises où domine le discours capitaliste, celui de la rentabilité. L'individu se voit réduit à sa dimension cérébrale, plus le temps de prendre en compte son histoire, sa dimension affective, relationnelle, tout ce qui fait de lui un être singulier. Il s'agit de rationaliser les prises en charge, de privilégier les thérapies brèves, les molécules chimiques, de rééduquer, de faire rentrer le patient dans les cases préétablies par la politique sanitaire. C'est justement là où le bât blesse, les individus ne seront jamais les mêmes, alors ils résisteront toujours à la normalisation qu'on leur impose, en créant encore d'autres symptômes pour faire valoir leur part subjective. Standardiser le soin ne réduira pas bien au contraire les troubles psychiques mais ne fera que les accroître sans donner les moyens d'y répondre.

C'est à nous d'inverser la tendance :

- **en refusant la paramédicalisation et la marchandisation des soins, en s'opposant à un ordre professionnel.**
- **En revendiquant un accès direct et une prise en charge à 100% pour les soins ainsi que pour le développement de la prévention.**
- **En défendant la pluralité et l'autonomie des pratiques et des méthodes dans les suivis psychologiques comme le stipule notre code de déontologie.**

Mardi dernier, le 7 juin, il y a eu une autre manifestation avec des revendications fortes et communes concernant la situation chaotique du soin, de l'hôpital en France :

- Arrêt des fermetures de services, notamment urgences et maintien du nombre de lits
- Sur le remplacement des départ, des arrêts maladie, des congés maternité
- Sur l'embauche de personnel
- Réintégration des personnels suspendus
- Sur la revalorisation des salaires des soignants
- Financement des études promotionnelles
- Mesure gouvernementales pour prioriser l'affectation des médecins à l'hôpital public...



Rapport d'ouverture Congrès CGT du CH George Sand 10 juin 2022

- - - - -

Bienvenue à tous chers camarades !

Merci à vous tous d'être présents pour ce temps fort de notre vie syndicale, notre congrès. Il sera je l'espère, un moment riche d'idées, d'échanges et de débats, toujours orienté vers notre volonté commune de voir aboutir nos luttes visant à l'amélioration de notre système de Santé et l'amélioration de nos conditions de travail et de rémunération.

Tout d'abord, je tiens à remercier notre Secrétaire Générale Fédérale, Mireille Stivala, qui participe à cette journée.

Un grand merci également à nos camarades d'Energie 18, qui sont présents et qui nous prêtent gracieusement cette salle.

Enfin, mille mercis à tous les camarades qui se sont investis pour la tenue de cette journée.

Beaucoup de changements ont eu lieu depuis notre dernier congrès il y a 1 an.

En effet, nous avons déjà pris la pleine mesure de la crise sanitaire et de ses impacts sur notre système de Santé. Système de Santé que nous avons vu mis à mal et ce bien avant le début de la pandémie !

Néanmoins, depuis 1 an, il nous a fallu batailler sans relâche contre le gouvernement et ses mesures. Nous aurions pu penser qu'une refonte profonde et juste aurait pu être envisagée, mais non ! Comme pour tous les services publics, nos dirigeants réduisent la Santé à une marchandise comme une autre, soumise aux gestions comptables. Ils sont toujours prêts à la vendre aux plus offrants, quitte à la sacrifier.

Le Ségur de la Santé s'est révélé une énorme mascarade et nous avons à juste titre refusé de signer, contrairement aux autres organisations syndicales.

En contrepartie d'un CTI (complément de traitement indiciaire), qui d'ailleurs n'est pas octroyé à tous, le ministère organise encore un peu plus la dégradation de nos conditions de travail (travail en

12H, baisse du délai légal de repos, annualisation du temps de travail, etc.). Nous en voyons l'impact dans nos hôpitaux et devons quotidiennement lutter contre.

Pendant la crise sanitaire, la CGT a dû se battre pour la protection des agents hospitaliers face à la pénurie de matériel.

A la suite de cela, nous avons vu arriver le pass sanitaire et l'obligation vaccinale.

La CGT n'a jamais été anti vaccin, mais a toujours défendu l'idée de convaincre plutôt que de contraindre. Des milliers d'agents se sont retrouvés suspendus, privés de leur métier et de leur salaire. Le gouvernement a sciemment décidé de précariser des agents, et de se priver de salariés dont nous avons grandement besoin.

Le pass a également réduit la possibilité d'accès aux soins pour tous les usagers.

Pire encore, il a laissé, dans une grande solitude, tout un pan de la population, nos aînés vivant dans les EHPAD.

Le scandale révélé par la presse concernant ORPEA ne nous a malheureusement pas étonnés.

Il vient confirmer ce que nous dénonçons depuis plusieurs années.

Le grand âge est une marchandise très lucrative pour le système capitaliste, et certains ne se sont pas privés. Tout cela encore une fois avec la complicité de nos dirigeants.

Nous le revendiquons, la prise en charge des personnes âgées ne doit pas garnir les poches d'actionnaires ! Un grand et vrai service public de l'autonomie et du grand âge doit voir le jour.

Nous aussi, au sein de notre syndicat nous avons subi la violence de cette crise sanitaire et ses conséquences, ce qui nous a obligés à nous réorganiser pour faire face.

Des mandats ont été modifiés, des commissions ont été créées, un changement de secrétaire s'est opéré, mais la volonté de travailler unis pour notre hôpital est restée intacte. Et de l'unité il va en falloir, notamment en cette année d'élections professionnelles.

Nous le savons, nos opposants ne reculent devant rien. Nous devons le dire et le répéter, la seule force d'opposition est la CGT.

Nous le verrons lors de cette journée, l'enjeu que représentent les élections professionnelles est majeur.

En effet, à cause de la réforme de la fonction publique et la mise en place des CSA, la nécessité de siéger en force au sein de cette instance va être cruciale.

Cruciale pour défendre nos idées et nos valeurs, cruciale pour défendre les agents et leurs condi-

tions de travail en étant plus que jamais sur le terrain, cruciale enfin pour les patients. Le manque d'effectifs, la fermeture intensive de lits d'hospitalisation, tout cela ne correspond pas à la vision du soin que nous défendons.

Cela se voit également accentué par la réforme de financement de la Psychiatrie. Cette réforme est incompatible avec la prise en charge dont les patients et les soignants ont besoin et avec notre approche humaniste de la société.

Nous ne voulons pas soigner au rabais, nous ne voulons pas laisser de côté ceux qui n'auraient pas les moyens de se soigner.

Alors relevons nos manches pour les luttes en cours et à venir, soyons fiers des valeurs que nous portons !

Bon congrès à toutes et à tous ! Vive la CGT du CH George Sand et vive la CGT !



Association Indécosa-cgt 18

Assemblée Générale Ordinaire

Mardi 14 juin 2022 - Espace Tivoli Initiatives - Bourges

ACCUEIL ET INTRODUCTION AUX TRAVAUX *par Guy LEGER*

Cher-e-s ami-e-s,

Il était programmé dans l'organisation de cette assemblée générale que notre présidente **Blandine HARLE** nous accueille et ouvre les travaux de cette journée du 14 juin. Malheureusement, depuis près d'une année, Blandine pour des raisons de santé a été contrainte de s'éloigner du fonctionnement de l'association, tout en restant attentive et informée de l'activité. Nous savons qu'elle aurait tellement souhaité être avec nous, participer et apporter "sa pierre" aux discussions et décisions collectives.

Nous avons une pensée particulière pour Blandine et je propose que lui soit adressé un message d'amitié signé de tous les participants à cette AG.

C'est donc, au nom du Conseil d'administration sortant, que j'ai le plaisir de vous accueillir dans cet Espace Tivoli Initiatives où nous sommes habitués de tenir depuis de nombreuses années nos AG et nos journées de formations.

Je remercie sincèrement tous les participants à cette Assemblée Générale, représentants de leurs syndicats Cgt, qui, je le rappelle, sont les fondateurs de l'association départementale Indécosa-cgt 18, outil syndical de la Cgt pour la défense des consommateurs salariés, des usagers, des locataires.

Bien sûr, nous aurions aimé être plus nombreux, rassembler un plus grand nombre de représentants de syndicats Cgt du Cher, une plus grande participation de dirigeants de la Commission Exécutive de l'UD Cgt. En même temps, notre assemblée aujourd'hui est représentative de notre mouvement syndical Cgt dans les territoires.

Je remercie nos invités : ceux de la **Commission Logement-Cgt 18**, des **candidates et des candidats** des listes Indécosa-cgt 18 aux élections HLM en fin d'année

Je remercie **Christian KHALIFA** président national de l'Indécosa-cgt, ainsi qu'**Arnaud FAUCON** secré-

taire national et référent régional Indécosa-cgt de leur participation à nos travaux. Je remercie également **Sébastien Martineau**, secrétaire général de l'UD Cgt soucieux de l'activité de l'Indécosa-cgt 18, partageant régulièrement nos réflexions et nos inquiétudes parfois sur la vie de l'association.

Je remercie aussi, **Vincent Le Roy** président du Centre Technique Régional de la Consommation Centre-Val de Loire et j'excuse nos amis d'Indécosa-cgt 37 : **Pierre et Isabelle Rocher**, également membres du Conseil d'Administration d'Indécosa-cgt national, qui pour des raisons de consultation médicale n'ont pu se libérer aujourd'hui.

Enfin, j'excuse **Guy Gonzales** membre du CA sortant et candidat à l'élection du prochain CA qui ne peut participer pour cause de décès dans sa famille.

Une assemblée générale est toujours un moment majeur pour toute organisation, moment où l'on regarde dans le rétroviseur pour apprécier l'activité passée durant les 3 années nous séparant de ce nouveau rendez-vous, repérer les points forts mais aussi les axes de progrès relevés dans l'action conduite au cours des 36 mois de mandat.

C'est l'objet du bilan d'activité qui a été adressé, ainsi que les autres documents relevant de l'ordre du jour de cette A.G., il y a près de deux mois, à toutes les organisations Cgt et aux membres de la Commission Exécutive de l'UD Cgt et qui fera l'objet d'une présentation, d'un débat et d'un vote.

L'AG : un temps privilégié pour déterminer collectivement les orientations de travail pour les années 2022-2024. C'est le sens du document d'orientation et d'actions que vous aurez également à discuter, à amender et à voter.

Sans oublier la présentation des Comptes de Résultats des exercices 2019-2020-2021 et de l'affectation du résultat, ainsi que l'adoption du rapport de la Commission Financière et de Contrôle.

Nous aurons également l'élection des membres du Conseil d'Administration et de la Commission Financière de Contrôle.

Et puis, cet après-midi, nous aurons un atelier sur la campagne Indécosa-cgt 18 des élections HLM pour élire les représentants des locataires au sein des Conseils d'Administration des bailleurs sociaux

Nous reviendrons sur ces différentes séquences qui font l'ordre du jour de cette AG dont vous avez dans votre dossier le déroulement des travaux.

Nos travaux se déroulent dans un contexte social,

économique, sanitaire, climatique qui résulte des politiques néolibérales conduites ces dernières décennies et que nous avons sans cesse dénoncées.

Ces politiques antisociales engendrent des situations dramatiques pour le monde du travail. Nous pouvons énumérer : la santé avec les problématiques de l'hôpital public et plus généralement de l'accès aux soins pour tous et partout, l'accès aux logements sociaux de qualité, l'alimentation représentant une part de plus en plus lourde dans le budget des ménages, l'énergie indispensable pour se chauffer, pour circuler pour accéder à l'information pour la vie de tous les jours, les transports, le déficit de personnel dans l'éducation nationale et dans l'ensemble du secteur public et semi public.

Ces situations nous indignent et nous alertent. Chaque jour sur le terrain nous sommes confrontés aux détresses humaines et nous n'entendons pas d'éléments de réponse à la hauteur de ces drames de la part de nos gouvernants. Nous appelons à un engagement ambitieux des pouvoirs publics, en volonté et en moyens, sur l'ensemble des secteurs de la consommation pour faire face à toutes les crises actuelles et à venir.

Nous revendiquons la mise en place de mécanismes garantissant que tous les secteurs essentiels et totalement indispensables restent accessibles et de bonne qualité pour toutes et tous. Ces mécanismes ne pourront jamais trouver leur place dans les logiques libérales au pouvoir depuis des décennies. Il faut les abandonner et œuvrer à la reconstruction d'un service ambitieux et solidaire.

Pour clore cette introduction je citerai la conclusion de l'édito de Sébastien Martineau secrétaire général de l'UD écrivant, je cite : **"Les politiques progressistes ne seront le fait que de ce que nous serons capables de mobiliser dans les entreprises après les élections législatives. Il faut espérer que le rééquilibrage des rapports de forces soit en faveur du camp des travailleurs dans l'hémicycle. Si c'était le cas, notre combat ne s'arrêterait pas au soir du deuxième tour. Notre combat pour le progrès social, l'émancipation et le changement de société est une bataille permanente"**.

Chacun de nous au cours des discussions pourra alimenter cette réflexion et nos invités Christian, Arnaud, Vincent et Sébastien largement compléter ce regard.

Merci pour votre attention et nous ouvrons l'Assemblée Générale en rappelant son ordre du jour et le déroulement des travaux.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Assemblée Générale Indécosa-cgt 18

14 juin 2022

Elections du CA et de la CFC, par Guy LEGER

Nous arrivons dans l'ordre du jour de nos travaux au point des élections du Conseil d'Administration et de la Commission Financière de Contrôle.

Avant de vous présenter les candidates et les candidats à ces deux instances, je voudrais au nom du CA sortant remercier les personnes qui ne renouvellent pas leur mandat à cette AG ainsi que celles et ceux qui pour des raisons personnelles ont cessé leur mandat au cours de ces trois dernières années.

Ces personnes ont toutes participé à un moment donné à l'activité de notre association, à son organisation et à son fonctionnement. Elles ont contribué à faire ce qu'est l'INDECOSA-CGT 18 aujourd'hui dans notre mouvement syndical, dans les territoires de notre département au service des consommateurs, des usagers, des locataires, des citoyens.

Je remercie sincèrement Catherine Bédier, Didier Bernardin, Sylvie Bonnet, Jean-Pierre Pigeotte, Jorge Roig, et Annie Gauthier qui vient de présenter le document d'orientation et d'actions pour 2022-2024.

Je veux particulièrement remercier notre ami Bernard Vincent qui vient pour la dernière fois de rendre compte de sa gestion financière de l'association et quelle gestion, les chiffres parlent d'eux-mêmes !

Avec Bernard j'ai une histoire particulière, celle d'avoir répondu avec lui en 2005 à une sollicitation de la direction de l'UD de "remettre sur rail" l'association départementale Indécosa-cgt 18. Mission accomplie au terme de ces 17 années et avec lui je ne renouvelle pas un mandat d'administrateur. Pour ma part comme je l'ai indiqué au CA sortant, je conduirai avec la Commission Logement Habitat Cgt la campagne Indécosa-cgt 18 des élections HLM dont nous discuterons largement cet après-midi dans l'atelier à cet effet.

Mais, il est temps de présenter les candidates et les candidats qui composeront à l'issue de cette AG le prochain CA et la prochaine CFC et auront à animer et à faire vivre ce magnifique outil syndical voulu par la CGT en 1979.

Indécosa-cgt 18 - Assemblée Générale Ordinaire

Mardi 14 juin 2022 - Espace Tivoli Initiatives - Bourges

ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA COMMISSION FINANCIERE DE CONTROLE

Elu(e)s au Conseil d'Administration

1. Marie-Claude BERNON (FAPT) °
2. Catherine BRANCOURT (Bellevue) °
3. Jean-Philippe BRUNET (Retraité Energies 18) °
4. Guy GONZALES (Retraités FAPT) *
5. Blandine HARLE (Retraités Multipro Bourges) *
6. Claudie HENRY (Retraités Santé) *
7. Martine LECHENE (Retraités Multipro Bourges) *
8. Thiéry PIEDOIS (Retraités Ex-Aéro/MBDA) *
9. Annie SIGUIER (FAPT) °

Elus à la Commission Financière de Contrôle

1. Gérard GIGOT (Retraités Santé) *
2. Nicolas LEPAIN (Mairie Bourges - Bourges Plus - CCAS) °
3. Eric PERROT (Retraités FAPT) *

* renouvellement
° nouvelle candidature

Mesdames Messieurs,

En préambule, il est dommage que nous ne puissions avoir accès, au minimum, aux points les plus importants de l'ordre du jour de cette plénière avant sa tenue.

Néanmoins, compte-tenu des thèmes suivants : accès aux soins, prévention de la perte d'autonomie et orientations, nous vous présentons ici nos diverses remarques et propositions non exhaustives.

*** Accès aux soins :**

Face au manque de médecins, une foule d' "experts" nous proposent des solutions toutes plus banales les unes que les autres. Pour certains, ce sont des cabines d'examen connectées dans les supermarchés, pour d'autres, ce sont les consultations de télé-médecine ou encore des infirmières appliquant des protocoles pour remplacer les médecins dans les territoires déshérités.

Bien entendu, la principale cause du problème est le numéris clausus maintenu à un niveau très bas pendant plus de vingt ans.

Par ailleurs, de nombreux jeunes sont partis à l'étranger pour faire des études de médecine. Certains reviennent en France et se heurtent à un véritable parcours du combattant voire une impossibilité de faire valider leurs diplômes.

Pendant ce temps, selon les médias, le président du Conseil Scientifique annonce 20% de fermetures de lits en cette année mais comment s'en étonner quand, dès 2018, le cabinet conseil américain Mc Kinsey estimait qu'il y avait entre 20 et 25% de lits en trop à l'hôpital. (5.700 lits fermés en 2020).

- Jamais, nous n'avons connu une situation aussi dégradée dans les hôpitaux, EHPAD, établissements médicosociaux
- Jamais, autant de services de soins, de psychiatrie, d'urgences n'ont été fermés en quelques semaines.
- Jamais, nous n'avons vu autant de lits ou places faire défaut à la population.
- Jamais, autant d'usagers n'ont dû renoncer à des soins et / ou à leur suivi.

Nous réitérons qu'un service de soins de ville doit être intégré aux centres hospitaliers avec du personnel, salarié, sous statut, bien formé et rémunéré à hauteur de sa qualification.

Il faut sortir de l'absolue liberté d'installation des médecins et de leur formation au compte - gouttes.

Ce pourrait être dans le cadre d'une loi de programmation sanitaire qui réponde aux besoins de tous les territoires.

*** Perte d'autonomie, un problème de santé qui doit être pris en charge dans l'assurance maladie.**

Les questions de la perte d'autonomie ne sont pas seulement liées à l'âge, il y a plus de 70% des personnes âgées de plus de 75 ans qui sont complètement autonomes ainsi que des centaines. Il y a aussi beaucoup de personnes jeunes qui n'ont plus leur autonomie.

Le critère de prise en charge ne doit pas être l'âge mais l'état de santé.

Inspirée du rapport Libault, la loi sur l'autonomie propose quelques mesures très insuffisantes eu égard notamment au ratio agent/résident dans les EHPAD, notablement inférieur en France comparé notamment à l'Allemagne.

La CGT revendique :

- **La prise en charge à 100% par la Sécurité Sociale dans le cadre de l'assurance maladie, c'est la seule solution qui est juste et efficace et c'est un choix de société.**
- **La création des effectifs nécessaires : un soignant par résident soit la création de 200 000 postes dont 40 000 immédiatement pour Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).**
- **La mise en place d'un grand service public de la santé et de l'action sociale, excluant donc les établissements privés à but lucratif car la santé ne doit pas être un marché.**
- **Des services d'aide et de soins à domicile à statut public rattachés aux hôpitaux pour répondre aux besoins des personnes âgées quel que soit leur lieu de résidence, avec du personnel formé, qualifié et correctement rémunéré. Les frais de soins et d'aide à domicile doivent être totalement pris en charge par l'assurance maladie au même titre qu'en établissement.**
- **Les nouvelles constructions et rénovations doivent être financées par l'Etat.**

Merci de votre écoute.

Le Plan de Relance des profits avec ces milliards dont se gave le capital sans contrepartie d'emploi, permet une concentration sans précédent des capitaux des monopoles dans les industries stratégiques et en sacrifiant les autres secteurs livrés au chantage emploi contre salaire et la guerre des coûts salariaux. La course aux profits et la guerre de repartage sur le dos de l'Ukraine génèrent une inflation qui atteint en mai 2022 5,2% et met la Garantie de Rémunération Effective (GRE) au-dessous du SMIC.

Le plan de relance et la guerre des coûts salariaux veulent des emplois industriels low coast, ne reconnaissant plus la qualification et la formation ni les conquits sociaux, ce qui génère une aggravation brutale des conditions de travail avec une intensification du travail et l'extension du contingent d'heures supplémentaires non majorées.

L'UIMM, en dénonçant les critères de pénibilité et les 35h et jours de RTT avec l'annualisation du Temps de Travail dans le dispositif conventionnel, se dégage de son obligation à garantir des conditions de travail en bonne santé physique et mentale des salariés.

La CGT exige que le patronat mette fin à la discrimination salariale faite aux femmes par des augmentations complémentaires. La CGT a pour axe revendicatif la réduction du temps de vie au travail par un droit de départ à la Retraite anticipée à 55 ans avec la reconnaissance des critères de pénibilité actualisés, la mise en œuvre de la prévention et du principe de précaution qui engage la responsabilité pénale de l'employeur. Les départs à la retraite à 60 ans, 37, 5 annuités, et pré-retraite doivent être compensés par l'embauche de jeunes en CDI avec des salaires attractifs reconnaissant la formation et les qualifications.

Nous voulons en urgence, début juillet, une réunion

MOTION



paritaire pour l'augmentation de la GRE et prix du point.

1. Une GRE qui reconnaisse les qualifications des hommes des diplômés et acquis de l'expérience et non des postes de travail par points.
2. Une augmentation générale de 6% de la grille des salaires avec un seuil d'accueil au-dessus du SMIC, avec un retour à l'accord pour tirer vers le haut les échelons en portant en 2022 l'effort sur l'augmentation des ouvriers professionnels du Coef 170 à 240 qui par leur travail dégagent le plus de profits.
3. Pour mettre fin à la discrimination salariale des femmes de 10%, une augmentation de salaire complémentaire de 2% sur 5 ans.
4. Prime d'ancienneté calculée sur le salaire de base sans limite d'ancienneté ou prix du point à 11 euros.
5. Retraite à 60 ans pour tous et départs anticipés à 55 ans pour pénibilité. Avec le dispositif d'une embauche d'un ou plusieurs jeunes pour un départ.
6. Une évolution de carrière avec changement de coefficient tous les 4 ans
7. Temps de pause de 0H30 pour le travail posté, Majoration de la prime incommodité équipes de nuit de 25% et prime de panier à 8,06 euros.
8. La reconnaissance de la pénibilité avec les 10 critères du code du travail + les risques psychosociaux et le risque covid. La réintroduction des critères vibration mécanique, port de charges lourdes, gestes et postures pénibles, agents chimiques dangereux et contre les restrictions sur le travail de nuit.
9. Une prime de transport sur les frais réels.

Le 14 Juin 2022

Pour le Comité de Coordination de la Métallurgie du Cher

& La maxime du mois &



***L'ENTÊTEMENT SANS L'INTELLIGENCE,
C'EST LA SOTTISE SOUDÉE AU BOUT DE LA BÊTISE
ET LUI SERVANT DE RALLONGE. CELA VA LOIN.***

VICTOR HUGO